

Précision sur les éléments du certificat médical selon le type de handicap de l'élève

| Type de handicaps | Eléments médicaux à renseigner |
|--|--|
| Tous types de handicaps | Certificat médical (sous pli cacheté) établi par un médecin ayant une bonne connaissance du handicap de l'élève et précisant : * le diagnostic * la gêne fonctionnelle et les répercussions sur la scolarité et les conditions d'examen * la prise en charge de soin en cours |
| Dyslexie - Trouble spécifique des apprentissages entraînant une situation de handicap | Le certificat médical doit être complété par : -Bilan orthophonique de moins de 2 ans avec des tests étalonnés et normés avec indication des résultats et des écarts type et comportant l'historique précis de la prise en charge en rééducation orthophonique et autres rééducations (la date de la 1ère prise en charge, la durée des rééducations, le nombre de séances par semaine et les éventuelles interruptions) -un bilan psychométrique réalisé au moment du diagnostic ou éventuellement le résultat d'un bilan neuropsychologique (même ancien) autant que possible. |
| Handicap visuel | Le certificat médical est établi sur la base d'une consultation ophtalmologique de moins de 1 an précisant selon le besoin : - acuité visuelle après correction (de près, de loin) ; - troubles associés (nystagmus, albinisme, atteinte du champ visuel, vision binoculaire) et bilan orthoptique le cas échéant - mode de lecture utilisé ; - aides techniques nécessaires (matérielles, humaines). Et si une amélioration est possible |
| Handicap auditif | Le certificat médical est établi sur la base d'une consultation spécialisée, - accompagné d'un audiogramme récent de moins de 1an, avec et sans appareillage - précisant le ou les mode(s) de communication habituellement utilisé(s) <input type="checkbox"/> lecture labiale - <input type="checkbox"/> LPC - <input type="checkbox"/> LSF et la nécessité d'un interprète <i>En cas de cophose bilatérale, l'audiogramme ne sera pas demandé aux familles.</i> |
| Handicap moteur | Le certificat médical est établi sur la base d'une consultation spécialisée (orthopédiste - neurologue - médecin de rééducation fonctionnelle) précisant : - le type de déficience (paralysie, ankylose, amputation, déformations...) -l'appareillage, - la tolérance et les troubles associés (trouble du tonus, trouble de l'équilibre, troubles sensitifs, mouvements anormaux...) - l'atteinte fonctionnelle touchant les membres supérieurs ainsi que la nécessité d'utiliser un matériel technique (machine à écrire, micro-ordinateur avec imprimante, etc...) et / ou une assistance ; - l'atteinte fonctionnelle des membres inférieurs détaillant - la station debout pénible - le mode de locomotion utilisé (fauteuil, cannes, appareillage orthopédique) |
| Autres Maladies chroniques invalidantes | Le certificat médical est complété si besoin par une consultation spécialisée de la pathologie concernée, Pour les pathologies psychiatriques, un certificat détaillé du spécialiste qui suit l'élève est indispensable. |
| Epilepsie | Joindre le compte rendu du dernier EEG Préciser le type d'épilepsie et la fréquences des crises (y compris sous traitement) |
| Déficience cardiovasculaire | Joindre les résultats des examens complémentaires Préciser les signes fonctionnels le degré de l'insuffisance cardiaque et / ou de l'insuffisance vasculaire si besoin |
| Déficience de la fonction respiratoire | Joindre les résultats des examens complémentaires dont les EFR Préciser les signes fonctionnels et les moyens d'assistance respiratoire éventuels (oxygénothérapie, trachéostomie) si besoin |
| Déficiences de la sphère digestive | Joindre les résultats des examens complémentaires Préciser les troubles et le mode alimentaire particulier si besoin |
| Déficiences de la fonction rénales ou génito-urinaire | Joindre les résultats des examens complémentaires Préciser la fonction rénale et/ou urinaire, la dialyse et sa fréquence hebdomadaire si besoin |
| Déficience endocriniennes, métaboliques ou enzymatiques | Joindre les résultats des examens complémentaires |
| Déficiences du système immunitaire et hématopoïétique | Joindre les résultats des examens complémentaires |
| Déficiences esthétiques | Uniquement pour les troubles ayant un retentissement sur la vie scolaire |